**X**

**X**

**X**

Moûtiers, le X

**Envoi en lettre recommandée AR**

Objet : Demande d’abandon de loyer

Chère Madame, Cher Monsieur,

Dans le contexte sanitaire et économique très compliqué que nous connaissons actuellement, le gouvernement a annoncé de nouvelles mesures visant les loyers des entreprises des secteurs les plus touchés comme le nôtre.

Le gouvernement a mis en place des mesures incitatives fiscales au profit des bailleurs pouvant diminuer fortement leur impôt société ou leur impôt sur le revenu.

Ainsi, il apparait que le montant du crédit d’impôt est fixé à 30% pour le mois d’octobre 2020, à 50% pour le mois de novembre 2020 et 30% pour décembre 2020.

Cet abandon de loyer réduira fortement notre risque de faillite alors qu’elle peut constituer une réelle opportunité économique et fiscale pour vous.

Nous avons tous intérêt conjointement à ce que nos commerces survivent à cette crise économique.

Dans ce cadre, je vous sollicite pour étudier avec vous l’annulation des loyers durant la période d’octobre à décembre 2020.

Nous espérons que cette situation de crise sanitaire se terminera rapidement, afin que le cours normal des activités économiques de chacun puisse reprendre ses activités et pouvoir ainsi régler les loyers dus.

Dans l’attente de votre retour qui je l’espère sera positif,

Je vous prie d’agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l’expression de mes sincères salutations.

X